Sommaire

Éditorial
Dates estivales à retenir
Enquête de la mairie sur la consommation d'eau
Trait de côte et affaires maritimes
Cotisation annuelle
Commission patrimoine
Le sous-marin allemand UC 61
Le Club des Margats : un projet qui devient réalité

Lettre n°5 - juin 2026

MOT DE MARC DELALONDE, ADMINISTRATEUR

Chers ami(e)s, Chers membres,

Qu'elle est belle notre baie !

Avec le printemps elle se recolore de vert, de jaune, de blanc et de bleu avec les premières fleurs et les premiers rayons réchauffant du soleil. Elle nous invite à y retourner pour la contempler le plus souvent possible !

Oui, la baie vit. Au rythme des saisons bien sûr mais aussi des marées et des hommes apportant son lot de menaces et mais aussi d'opportunités.

L'association est restée très active cet hiver en partenariat avec les mairies de la baie pour suivre l'actualité qui anime la baie et vous tenir informés :

- Le trait de Côte où nous avons pu constater les résultats encourageants de l'opération « Sapin de Noël » sur la dune d'Aval, les premiers ré-ensablements, mais aussi suivre, auprès de la mairie très active, la mise en place du planning prévu par les pouvoirs publics (AOT) pour réensabler durablement Wissant.
- La qualité de l'eau à Wissant où des solutions ont été étudiées ainsi qu'un sondage qui sera réalisé *in fine* par la mairie dans l'intérêt de tous
- Le retour d'un club de plage avec le démarrage de juillet à août du « Club des Margats » pour les enfants de 4 ans à 12 ans
- Les animations estivales : patrimoniales à Boulogne-sur-Mer par exemple, environnementales avec des ramasses des déchets et conviviales avec des apéros et des activités sportives sur la plage.

Avec le printemps, la vie reprend, et la baie vous attend pour cette nouvelle saison estivale qui s'annonce !

Dates estivales à retenir

L'organisation des activités patrimoniales estivales se précisent… Un programme riche, très riche pour cet été 2026 :

- ☆ Vendredi 31 juillet : visite des carrières du Boulonnais
- ☆ Courant de l'été (à confirmer) : visite de la criée du port de Boulogne-sur-Mer suivie d'un petit déjeuner au Chatillon

- ☆ Courant de l'été (à confirmer) : visite de la maison Beurrière à Boulogne-sur-Mer
- ☆ Courant de l'été (à confirmer) : Casa San Martin à Boulogne-sur-Mer, visite de la maison du « Libérateur » (maison où le général San Martin est décédé le 17 août 1850 qui dépend toujours de l'ambassade de l'Argentine en France)
- ☆ 27 août : concours de châteaux de sable !

Le groupe des jeunes va également proposer des animations ouvertes à tous… A Wissant, les jeunes se bougent 😊 :

- ☆ 1er août : 10 heures, nettoyage de plage (rendez-vous au bas de l'escalier de la Dune d'Aval)
- ☆ 21 août : beach-volley suivi d'un barbecue (horaire à suivre)
- ☆ 31 août : 10 heures, nettoyage de plage (rendez-vous en bas de la descente à bateaux de la Dune d'Amont)
- ☆ Et sûrement un peu de yoga (précisions ultérieurement en fonction des marées)

Les dates sont susceptibles d'être modifiées, vous recevrez une invitation lorsqu'elles seront définitives.

ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DE WISSANT

Vendredi 14 août 2026

17h00 (ouverture des portes)

Salle des Fêtes de Wissant

- 17h30 : Réunion
- 19h00 : Buffet apéritif dînatoire (nous comptons toujours sur vos gâteaux)
- 20h30 : Soirée / animations

Pour cette Assemblée, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir !

contact@amisdewissant.com

Bien sûr, pour y assister, soyez à jour de vos cotisations (vois ci-dessous)

Enquête de la mairie sur la consommation d'eau

A notre demande la mairie réalise un sondage important sur le bulletin wissantais du mois de juin sur votre consommation d'eau à Wissant.

Nous les remercions de relayer notre initiative et

nous comptons sur vous

pour répondre très vite en flashant ce code :

Trait de côte et affaires maritimes

La mairie de Wissant maintient tous ses efforts pour que les AOT validés soient signées par les autorités territoriales compétentes et que leur mise en œuvre soit réalisée dès l'automne. Ces derniers mois les vents majoritairement de Nord-est ont permis de réensabler naturellement le pérée.

Face au recul du trait de côte et à l'érosion du littoral, nous ne sommes pas isolés. Certains autres sites soumis aux mêmes aléas agissent et obtiennent à cet effet des financements auprès de multiples sources, que ce soit au niveau local (Communauté de communes, agences locales), départemental, régional ou national, ou encore auprès de l'Union européenne, par exemple :

- A Saint-Cyprien, rechargement de la plage avec 25 000 m^3 de sable (350 000 €)
- A Soulac, rechargement de la plage avec 200 000 m^3 de sable (3 000 000 €)
- En Bretagne, rechargement en sable
- Ou encore à Soorts-Hossegor / Capbreton

Pour plus d'informations, cliquez sur les liens !

Quant à nous, ne lâchons rien, tout peut arriver…

Actualité

Vous n’avez pas encore payé votre cotisation 2026… ?

Pas grave ! Mais c’est essentiel pour nous permettre de continuer à réaliser notre mission : préserver le trait de côte et la qualité de vie à Wissant et dans sa baie.

> Petit rappel : Notre dernière assemblée générale a voté que la cotisation serait due par année civile et appelable chaque mois de janvier.
>
> Vous ne recevez donc plus de rappel à la date anniversaire de votre règlement ; merci d’y penser.

Il est toujours temps de vous mettre en ordre de cotisation :

- **Montant : 20 € pour 2026, couvrant également votre conjoint et vos enfants de moins de 25 ans**
- **En ligne** (reçu fiscal) via la plateforme sécurisée HelloAsso (*méthode préférable*)
- ou **par virement** : instructions.

Merci de privilégier le règlement via HelloAsso qui vous assurera un reçu fiscal automatique ou, si nécessaire, par virement, et d’éviter au maximum les chèques ou le cash.

Assurez-vous aussi d’avoir réglé avant l’Assemblée Générale du mois d’août pour éviter les engorgements à l’entrée de l’AG.

Un immense merci pour votre soutien !

Commission du patrimoine

Nous allons entreprendre de présenter, au fil des lettres, le patrimoine bâti de Wissant. Pour nous aider, nous partirons de l’inventaire établi dans le Plan local d’urbanisme (PLU) de La Terre des 2 Caps. L’objectif étant de parler tant des maisons du village de pêcheurs que des villas balnéaires qui se sont développées à partir de 1903-1904, date à laquelle la Société immobilière de Wissant (SIW) développe la station. La SIW est créée à la suite de deux assemblées constitutives tenues en décembre 1903 et janvier 1904.

Si vous le désirez, vous pouvez nous envoyer (contact@amisdewissant.com) quelques lignes sur une maison que vous aimeriez présenter !

Voici une petite présentation de la **villa Antoinette** :

Le couple douaisien, qui la faite bâtir, est, le 19 octobre 1911, le 26e acquéreur d'un terrain auprès de la SIW. Une fois acheté, la Société immobilière donne un an aux propriétaires pour construire une maison et ils sont tenus de fournir les plans à l'architecte référent de la SIW, Jean-Baptiste Maillard. Dans le cas présent, c'est également cet architecte qui a dessiné les plans de la villa édifiée entre 1912 et 1913.

Les congés payés accordés par le Front populaire ne commençant qu'à l'été 1936, il n'est pas possible de prendre de longues vacances sur la côte, l'agence wissantaise se charge donc de la louer une partie de l'été. Le locataire le plus célèbre est sans nul doute le capitaine de Gaulle venu en villégiature en 1927 non loin de sa belle-famille, les Vendroux, installée à Calais. C'est là qu'il rédige, à partir des notes de ses conférences à l'Ecole supérieure de guerre, *Le Fil de l'Epée* qui sera publié en 1932. Une plaque, apposée en juillet 1991 par la mairie de Wissant pour le 51e anniversaire de l'Appel du 18 juin, rappelle ce passage. Il est également descendu deux années à la villa *La Wissantaise*, puis, en 1958, à ce qui était alors l'hôtel Maris-Stella.

Comme beaucoup de villas wissantaises, la maison est réquisitionnée par l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale pour y loger des soldats. Au lendemain du conflit, c'est une famille wissantaise qui y est relogée suite aux destructions du village. Ce n'est qu'en 1949 que la famille reprendra possession de la villa.

Son nom correspond au prénom de la fille aînée du couple.

Villa Antoinette dans l'entre-deux guerres.

Patrimoine

Le sous-marin allemand UC 61

Le Détroit du Pas-de-Calais est un endroit où de nombreux drames marins et aériens se sont produits, principalement lors de pêche et lors des guerres 1914-1918 et 1939-1945. De ce fait, il recèle de nombreuses épaves bateaux et avions.

A Wissant, l'épave la plus connue est le sous-marin allemand l'UC 61 qui, comme un sous-marin, a surgi des sables, après bien des années dans le sable, l'année où l'association Art et Histoire de Wissant organisait une exposition et une conférence avec le Docteur Heal et Henri Lesoin sur ce sous-marin le 27 juillet 2017, 100 ans après son naufrage.

Cette épave est un témoin de la bataille maritime du Détroit pendant la durée de la guerre 1914-1918. Les Allemands voulaient asphyxier la Grande-Bretagne en imposant un blocus autour des ports avec leurs sous-marins basés pour une bonne partie au port belge de Zeebrugge.

Pour faire obstacle à la meute de sous-marins allemands qui torpillaient les bateaux alliés et qui posaient des mines devant les ports, les Alliés décidèrent notamment de verrouiller le passage dans le Détroit, cordon ombilical entre la France et l'Angleterre en installant un barrage de filets d'acier garnis de mines anti sous-marins à des profondeurs variables entre les deux rives, en escortant les navires marchands et les transports de troupes, vivres et munitions, matériel militaire en employant différents types de bateaux à leur disposition ou réquisitionnés, en coulant des sous-marins allemands, en déminant. La Dover Patrol (Patrouille de Douvres) de la Royal Navy, créée en juillet 1914, avait en charge ce dispositif.

L'UC 61 est un sous-marin mouilleur de mines propulsé par deux moteurs diesel de six cylindres quatre temps, se déplaçant en surface à une vitesse de 11,6 nœuds et 7 nœuds en immersion. Mis en service fin 1916, il était long de 51 mètres. Il disposait à l'avant de six puits de mines verticaux contenant chacune trois mines empilées les unes sur les autres, deux tubes à torpilles sur l'avant, un tube arrière en-dessous de la ligne de flottaison et à côté du kiosque un canon de 88mm. Il transportait des explosifs et des obus. L'équipage se composait de 25 hommes : 3 officiers et 22 sous mariniers. Il était commandé par le capitaine Georg Gerth. Il disposait à l'avant d'un coupe filet à dents de scie capable de cisailler les filets.

Le 25 juillet, l'UC 61 quitte vers 16h30 le port de Zeebrugge pour sa 5è-me mission. Il prend la direction Sud en longeant la côte belge puis française sous un brouillard épais pour éviter les filets et les mines dressés à travers le Détroit par la Dover Patrol. Il se dirige vers le port de Boulogne-sur-Mer et le Havre. Navigant à l'aveugle, le capitaine Georg Gerth pense avoir franchi le Cap Gris-Nez, mais il se rend compte que le sous-marin s'échoue à Wissant à 4h20 à marée haute. Il prit la décision de monter les moteurs à leur pleine puissance à l'avant et à l'arrière pour essayer de repartir. Ce fut un échec. Il fallait alors l'alléger en emplissant les réservoirs d'air, à jeter par-dessus bord les munitions. Peine perdue, l'UC 61 s'était bien échoué, de plus la marée commençait à descendre. Se sachant que tout l'équipage allait être fait prisonnier, Georg Gerth ordonna le sabordage du sous-marin.

Vers 5 heures du matin, le douanier Serin, longeant la plage de Wissant, entend le ronronnement d'un moteur électrique et perçoit dans la brume une masse noirâtre à quelques distances de la plage. Il réquisitionne le bateau de pêche de Ternisien et grimpe avec trois autres douaniers pour se diriger vers cette masse. Surprise, il se trouve devant un sous-marin tentant de regagner le large avec sur le pont une quinzaine de marins qui s'activaient à alléger le navire. Il décide de regagner le bord de mer pour prévenir les autorités militaires basées à Calais et avertir le peloton belge des 4èmes Lanciers au repos à Wissant. Un détachement de quarante cavaliers en armes sur leurs chevaux se rendent sur l'endroit du naufrage et font prisonniers tout l'équipage. Le capitaine Georg Gerth prévient de ne pas trop s'approcher de l'UC 61 car des charges explosives, venant d'être placées, allaient sauter rendant le sous-marin inexploitable. Vers 7h20, une immense explosion suivie d'un incendie avec un important panache de fumée s'échappa coupant en deux le sous-marin. Il faudra attendre la nouvelle marée montante pour éteindre l'incendie.

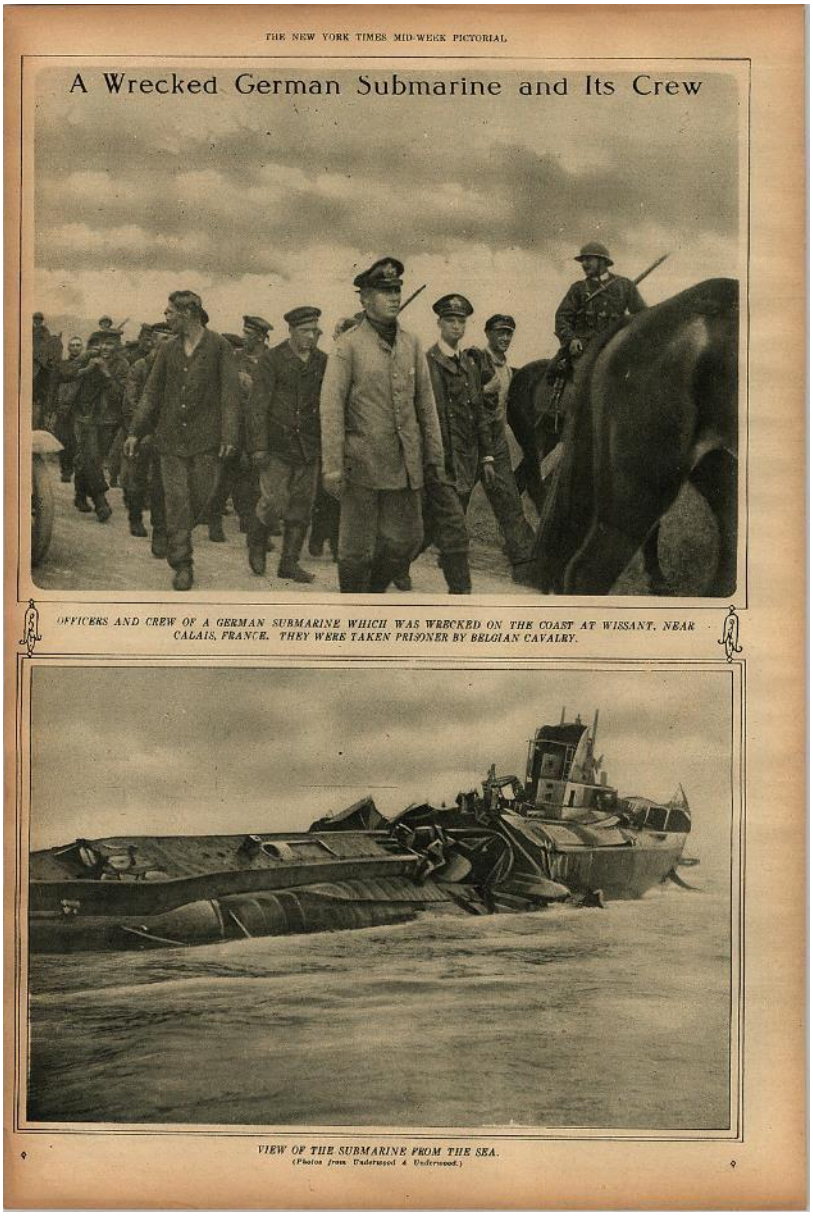
THE NEW YORK TIMES MID-WEEK PICTORIAL

A Wrecked German Submarine and Its Crew

OFFICERS AND CREW OF A GERMAN SUBMARINE WHICH WAS WRECKED ON THE COAST AT WISSANT, NEAR CALAIS, FRANCE. THEY WERE TAKEN PRISONER BY BELGIAN CAVALRY.

VIEW OF THE SUBMARINE FROM THE SEA.
(Photos from Underwood & Underwood.)

L'équipage se rend à pied jusqu'à la Mairie, avec l'air réjoui des hommes du rang surs de ne pas mourir dans ce « cercueil métallique mais l'air sévère pour les officiers pour des rapides interrogatoires par les autorités militaires françaises qui étaient à Calais. L'équipage gagna à pied Calais pour les interrogatoires plus approfondis.

Sur la plage, un service d'ordre s'est installé pour empêcher les curieux de s'approcher trop près de l'épave.

L'UC 61 est ensuite partiellement désarmé car, suite à une forte tempête, il s'est enfoncé sur 1,50 m dans le sable empêchant de retirer toutes les munitions restantes. Il servira de cible à des essais de tir d'un mortier belge nouveau modèle.

Le 4 septembre 1917, une déflagration importante soulevant l'UC 61 se produit après une explosion des munitions encore restantes.

Suite à un appel d'offres lancé en juin 1920 par la Marine marchande, Maurice Honvault de Wissant, dit « Charlemagne » achète l'épave. Il en retirera encore d'importantes quantités de bronze et de cuivre en y faisant exploser des charges de mélinite.

Par la suite, l'UC 61 s'enfonça dans le sable pour réapparaître en 2017, soit 100 ans après ce naufrage. De nos jours, comme un sous-marin, il disparaît de la plage (plonge) et réapparaît (remonte à la surface) en fonction des courants marins ce qui explique les différents articles de presse ou de télévision faits régulièrement.

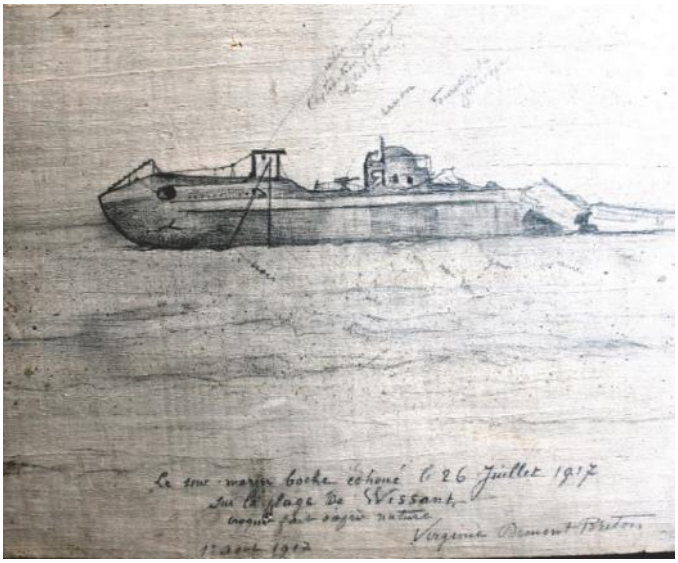

Pour commémorer la Dover Patrol, un monument en forme d'obélisque identique en granit de 23 m de haut a été installé de chaque côté du Détroit à la mémoire des marins français et britanniques tombés pour la défense du détroit en 1921 à St Margaret, en 1922 au sommet du Cap Blanc-Nez et également aux Etats-Unis à New-York (Brooklyn) en 1931.

Le 7 juillet 1944, les soldats allemands dynamitent le monument du Blanc-Nez car il constituait un point de repère pour les avions alliés. Il a été reconstruit à l'identique quelques années plus tard et sera inauguré au même endroit en 1962.

Philippe Gallois

Bibliographie : « La dernière patrouille de l'UC 61, Wissant 1917 », Chris Heal et Henri Lesoin – en vente à l'Office de tourisme de Wissant et au Débit de tabac « Le Flobart », Prix : 15€

Le Club des Margats : un projet qui devient réalité

Lors de l'assemblée générale d'août 2025, Xavier Bommart exprimait le souhait, largement partagé, de voir renaître à Wissant un club de plage pour enfants, à l'image de celui qui anima durant des années la vie estivale du village. Dix mois plus tard, ce qui n'était encore qu'une idée portée par la mémoire collective prend désormais forme concrète : le Club des Margats ouvre ses portes cet été.

Cette avancée décisive n'aurait pas été possible sans l'écoute attentive et le soutien déterminant de la municipalité. La commune a mis à disposition un emplacement de premier choix sur la digue, à proximité immédiate du poste de secours. Cet espace nécessitait des aménagements importants : clôtures, apport de sable de dune, installation de l'eau et de l'électricité… La mairie a fait réaliser l'ensemble de ces travaux à ses frais, témoignant ainsi de son engagement fort pour la réussite du projet. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

L'association Les Amis de la Baie de Wissant a d'ailleurs confirmé son implication en accordant à l'association du Club des Margats un prêt sans intérêts, permettant de lancer les premiers investissements.

Pour tenir les délais ambitieux, il fallait une équipe soudée et très investie. Nos remerciements vont tout particulièrement à Brigitte, secrétaire, et Thierry, trésorier, dont l'énergie et la disponibilité ont été déterminantes. L'équipe a été renforcée pendant deux jours et demi pour le montage des trois grands jeux. Nous garderons longtemps le souvenir de ce chantier mené dans la bonne humeur par une équipe spontanée, compétente et incroyablement efficace. Un immense merci à Brigitte, Louis, Bertille, Gilles, Jean Louis, Gaëtan, Jacques, Pierre, Eric et Benoit, dont plusieurs sont adhérents des Amis de la Baie de Wissant.

Le recrutement de l'équipe d'animation a également demandé réactivité et persévérance, notamment après un désistement inattendu. Mais au final, nous pouvons compter sur une équipe compétente, motivée et impatiente d'accueillir les enfants.

Pour cette première saison, le fonctionnement du Club des Margats sera volontairement simple — les informaticiens parleraient d'une « version bêta ». Les tickets d'entrée seront vendus directement à l'entrée du club, avec possibilité d'acheter plusieurs tickets à l'avance, mais sans système de réservation pour cette année.

L'adhésion à l'association du Club des Margats est désormais ouverte pour la somme de 20 € (ou davantage pour ceux qui souhaitent soutenir plus largement). Le paiement via HelloAsso et la défiscalisation sont en cours de mise en place.

Enfin, vous trouverez dans le village des flyers rappelant les informations pratiques déjà diffusées dans Le Lien Wissantais.

Le club fonctionnera du 6 juillet au 29 août, du lundi au samedi,

- le matin de 9h30 à 12h00,
- l'après midi de 14h30 à 17h00.

Tarifs :

- 1 demi journée : 16 €
- 2 demi journées : 28 €
- 3 demi journées : 33 €
- au delà : 11 € la demi journée supplémentaire

Grâce à l'engagement de tous, le Club des Margats s'apprête à retrouver sa place dans la vie estivale de Wissant. Une belle aventure collective commence.

Vous trouverez toutes les informations ici !

Jean-Paul Petit

Directeur de la publication : Xavier BOMMART
Comité de rédaction : Thierry DUPONT, Juliette GALLOIS, Isabelle PEBREUIL

Si vous ne voulez pas recevoir cette lettre, merci de nous contacter à l'adresse suivante : contact@amisdewissant.com

Site internet : https://amisdewissant.com/